

# Conseil communal du jeudi 23 novembre 2023 à 20h00

Vous êtes invités à la séance du conseil communal du jeudi 23 novembre 2023 à 20h00. Cette séance se déroulera dans la salle du conseil de la maison communale.

## Ordre du jour

### Séance publique

#### Affaires internes

##### 1. Questions des conseillers

Les conseillers peuvent poser des questions en dehors des points à l'ordre du jour du conseil. Les réponses sont données par le bourgmestre et les échevins.

##### 2. Fluvius Limburg - Rapport semi-annuel automne 2023

Le conseil communal prend connaissance du rapport semi-annuel d'automne 2023 de Fluvius Limburg

##### 3. Prise de connaissance modification ordre du jour - AGE - TMVS - 12 décembre 2023

Le conseil communal prend connaissance de la modification de l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire de la TMVS du 12 décembre 2023.

##### 4. Gemeentelijke Holding nv in vereffening - Ratification

La commune a été invitée le 16 octobre à l'Assemblée Générale Extraordinaire de Gemeentelijke Holding nv in vereffening, la décision du collège des bourgmestre et échevins du 26 octobre doit être ratifiée par le conseil communal.

##### 5. Assemblée générale - Limburg.net - 20 december 2023

Limburg.net invite la commune à l'Assemblée générale du 20 décembre 2023.

##### 6. Assemblée générale - Cipal - 14 december 2023

Cipal invite la commune à l'Assemblée générale du 14 décembre 2023

#### Population

##### 7. Règlement des mariages

Le règlement actuel sur l'organisation des mariages date de 2015 et doit être renouvelé. Il est demandé au conseil communal d'approuver le règlement actualisé.

#### Achats

##### 8. Règlement de délégation: soumission aux marchés publics auprès des centrales d'achat

En tant qu'administration locale, la commune peut faire appel à des centrales d'achat qui passent des marchés publics pour son propre compte et pour d'autres administrations. L'avantage est que la commune ne doit pas organiser elle-même une procédure de passation. Pour soumissionner à un marché spécifique auprès d'une centrale d'achat, une décision d'approbation du conseil communal est toujours nécessaire. Il est proposé de déléguer ce pouvoir de décision au collège des bourgmestre et échevins dans certaines limites.

##### 9. Chèques-repas électroniques : inscription à l'accord-cadre

Le 19 octobre 2023, le collège des bourgmestre et échevins a décidé de souscrire à un accord-cadre du Gouvernement flamand pour la création, la distribution, la gestion et la collecte de chèques-repas électroniques. Compte tenu de l'article 40 du décret sur les administrations locales, le conseil communal est compétent pour prendre cette décision, de sorte que le point de l'ordre du jour est maintenant soumis à l'approbation du conseil communal.

## **Affaires territoriales**

### **10. Adaptation de l'alignement Driesch - approbation provisoire**

Une approbation provisoire est demandée pour l'adaptation de l'alignement à Mouland, Driesch. Une parcelle de domaine public a récemment fait l'objet d'un échange par acte notarié entre la commune et un habitant. Cette parcelle doit être transférée du domaine public au domaine privé.

Cette décision constitue la première étape de la procédure.

### **11. Approbation du fascicule d'adjudication Projet d'assainissement Driesch - Fluvius R/006287**

Le fascicule d'adjudication pour le projet de voirie et assainissement (Fluvius) à Driesch, Mouland a été préparé par Geotec. Ce dossier, comprenant les plans et le devis, sera soumis à l'approbation du conseil communal.

### **12. PME Route de Warsage - approbation du devis Watergroep**

Le projet de zone PME le long du Route de Warsage nécessite un nouveau réseau de distribution d'eau. Il est demandé au conseil d'approuver le devis de 21.928,00 EUR (hors TVA) de De Watergroep pour le réseau de conduites d'eau sur le site.

### **13. Approbation de l'accord avec Infrabel pour la construction d'un parking à Fouron-St-Martin**

La commune prépare la construction d'un parking à Fouron-St-Martin. A cet effet, un accord a été préparé avec Infrabel, propriétaire du site. Elle sera soumise à l'approbation du conseil communal

### **14. Achat d'une caméra mobile**

La commune souhaite acheter une caméra mobile en collaboration avec la police locale. L'OVAM subventionne l'achat de cette caméra pour un montant de 7500 EUR. Cette caméra sera utilisée par la police pour lutter, entre autres, contre les dépôts clandestins.

## **Police**

### **15. Prise de connaissance de l'approbation des comptes annuels 2022 de ZP Fourons**

Le 26 octobre 2023, le gouverneur a approuvé les comptes annuels 2022 de la zone de police de Fourons. Le conseil communal est demandé de prendre acte de la décision d'approbation.

### **16. Budget police 2024**

Après discussion en commission du budget le 31 octobre 2023 et en collège de police le 9 novembre 2023, le budget de la police 2024 est soumis à l'approbation du conseil communal. Le service ordinaire termine avec un résultat positif de 6.495,66 € et le service extraordinaire avec 4.393,82 €. La contribution communale se répartit entre une dotation de fonctionnement en faveur du service ordinaire de 172.380 euros et une dotation d'investissement s'élevant à 96.900 euros.

Salutations collégiales,

Shanti Huynen

Président